

[Français]

Monsieur l'Orateur, je crois que toute cette affaire des États-Unis se résume à ceci: lorsque les compagnies américaines ont décidé de demander à leurs filiales canadiennes de ne plus investir au Canada et d'essayer de retourner les profits le plus tôt possible aux États-Unis, la situation a changé considérablement dès que le Conseil fédéral de la réserve américaine eût annoncé, au début du mois de février, que le taux d'intérêt sur ses prêts serait porté de 4 p. 100 à 4.5 p. 100.

Peu de temps après, la Banque du Canada emboîtait le pas et augmentait son taux d'intérêt de 0.5 p. 100, c'est-à-dire 1/200.

Or, le but évident du gouvernement américain, à ce moment-là, en annonçant l'arrêt des investissements, c'était d'augmenter son taux d'intérêt; par la suite, dès que le taux d'intérêt fût accepté, que la Banque du Canada eût emboité le pas, que le ministre canadien des Finances y eût consenti, on nous dit, aujourd'hui, que les Américains ne pensent pas empêcher leurs filiales canadiennes d'agir autrement que comme des compagnies canadiennes proprement dites, bref, comme de bons citoyens canadiens.

Monsieur l'Orateur, voilà ce qui en est des investissements.

Pour ce qui concerne le commerce avec les pays communistes—j'en ai dit tout simplement un mot tout à l'heure—l'honorable ministre doit demander aux Américains la permission de faire du commerce avec la Chine, avec la Russie, avec Cuba, bref, avec n'importe quel pays communiste du monde entier, sinon les États-Unis useront de représailles envers le Canada. L'honorable ministre est au courant de cela et il ne nous le dit pas.

Je suis d'avis que si notre souveraineté doit être respectée, nous devons décider par nous-mêmes, relativement à notre commerce avec ces pays communistes, et les Américains ne devraient pas avoir à mettre leur nez dans nos affaires nationales. Je crois que l'honorable ministre devrait prendre fortement position, dans ce domaine-là.

J'en viens maintenant au troisième point: nos activités ou notre contribution au Vietnam. Il y a là, et c'est ce que l'honorable ministre déclarait...

• (3.10 p.m.)

[Traduction]

«Enfin, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion à maintes reprises d'examiner avec le secrétaire d'État, M. Rusk, un grand nombre de problèmes internationaux».

[Français]

Il est question ici de notre participation au Vietnam. Nous faisons partie de la Commission internationale de contrôle pour la

[M. Caouette.]

paix. Lorsque le gouvernement canadien décide d'envoyer de l'aide technique, des médecins, des gardes-malades ou de l'équipement au Vietnam, et ce alors qu'il fait partie d'une Commission de contrôle de trois nations, pour la paix dans le monde, dont le but est d'aider à résoudre les problèmes qui peuvent surgir ici et là, je me demande s'il n'y a pas une contradiction flagrante du fait que nous envoyons de l'aide technique au Vietnam, alors que nous devons travailler à faire respecter la paix dans un pays, ou du moins à instaurer cette paix qui n'existe pas présentement.

Le quatrième point, monsieur l'Orateur, a trait à la coopération et à la collaboration dans d'autres domaines. Je crois que nous en sommes. Je crois qu'il existe déjà plusieurs domaines dans lesquels nous coopérons et collaborons avec les États-Unis, et dans la mesure où notre souveraineté et notre administration intérieure seront respectées, nous pouvons collaborer avec les États-Unis dans bien des domaines, tant à l'avantage du Canada que des États-Unis, mais au détriment d'aucun d'eux. C'est là une politique saine. Ce serait là, je crois, une politique sage à suivre de la part du gouvernement.

Or, de ce côté-ci de la Chambre, et plus particulièrement notre groupe, nous sommes d'avis que l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne nous a rien appris de tellement nouveau aujourd'hui. Nous voudrions naturellement avoir des nouvelles plus concrètes, plus de précisions, et surtout voir plus d'action de la part du gouvernement central.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, moi aussi je remercie le ministre de nous avoir fait remettre des exemplaires de sa déclaration avant l'ouverture de la séance. A mon sens, la conférence générale qui réunit annuellement des membres du cabinet canadien et leurs homologues américains est une excellente chose. Nous espérons que ces rencontres se poursuivront et qu'on profitera de la présente conférence pour tirer au clair nombre de nos problèmes.

Une chose m'inquiète cependant. Quelles seront, pour le Canada, les répercussions de la présumée restriction volontaire des investissements établie aux États-Unis? La déclaration n'apporte sûrement aucune précision à ce sujet. Qu'arrivera-t-il aux quelque 900 filiales américaines faisant des affaires au Canada? Est-il exact que le Canada jouit vraiment d'un statut spécial quant aux principes directeurs émis par les États-Unis pour réduire les investissements directs et rapatrier les recettes des filiales en question?

Ce sont des questions que nous devons approfondir, si nous voulons vraiment com-